




Exploitation, assistance et maintenance préventive : les contrats d'assistance

Nous vous proposons la mise en place d'un contrat d'assistance prioritaire, comprenant aussi bien des prestations réalisées à distance (support téléphonique, reproduction et analyse d'incidents, télé-administration) que des interventions sur site.

Basé sur un système de crédit de temps renouvelables, il vous permet de maîtriser le coût des services d'assistance, en les limitant strictement à la consommation effectuée.

En fonction des éléments installés, de vos ressources internes et de la criticité des applications, nos équipes détermineront avec vous les modalités de mise en œuvre du contrat et la fréquence des interventions de maintenance préventive (analyse des journaux, mises à jour critiques, évolution du système).



Pour obtenir un contact personnalisé sur cette offre de services, connectez-vous sur www.euralliance.com ou contactez-nous par téléphone au  0 820 903 904

0,12 € TTC/mn